L'HISTOIRE DU GENRE

Le « gender mainstreaming » consiste à intégrer de manière transversale la dimension du genre, à tous les niveaux de décision dans l'ensemble des actions menées par les politiques publiques. Ce nouvel outil, dont certaines villes se sont déjà saisies, permet de mener des actions plus concrètes afin d'appliquer le principe d'égalité homme-femme dans l'ensemble de la sphère publique. La planification urbaine genrée devient un nouveau champ d'action.

Mais la ville n'est-elle pas justement un lieu au centre des interactions sociales où chacun peut s'épanouir et prendre place dans l'espace à sa guise ?

Le concept du « droit à la ville » décrit en 1968 par Henri Lefebvre définit les villes comme des biens communs accessibles à tous les habitants. La ville constituerait un lieu juste et égalitaire à l'ensemble des citoyens. Ce concept permet alors d'aborder la question du genre dans le développement urbain. Sommes-nous tous réellement égaux face à la ville ? La notion de justice spatiale, entendue comme une justice entre les Hommes vis-à-vis de l'espace, a permis de construire plusieurs analyses sensibles au genre.

Qu'est-ce que le genre ?

La notion de « genre » se distingue de celle du « sexe », constituant pour sa part, une différence purement biologique. Le genre, se rapporte aux rôles et aux caractéristiques (statuts, privilèges, identités, attentes spécifiques…) attribués aux femmes et aux hommes par les normes sociales, culturelles et religieuses propres à chaque société, dans une culture, un espace et une période donnés. Cette notion suppose donc que l'identité sexuée, c'est-à-dire le fait d'être reconnu comme femme ou homme dans la société, n'est pas qu'une affaire de sexe biologique, mais découle d'une construction sociale.

L'ESPACE PUBLIC DU XVIII au XIV



CITÉS GRECQUES

L'accès des femmes au pouvoir politique a toujours et partout été difficile. La cité grecque, premier modèle démocratique, les excluait radicalement. « Une femme en public a toujours été déplacée ».



RÔLE DES FEMMES DANS L'ESPACE PUBLIC

Dans l'espace public du XIXe, les femmes ont un devoir de beauté. La division des rôles sexués de l'époque délègue aux femmes l'obstination du luxe et du loisir. Dans « femme comme il faut », Balzac y fait la satire des obligations, des heures convenables, et de gestes à proscrire imposés aux femmes. La femme marche posément sans élever la voix ni les yeux, au risque de croiser ceux d'un homme.



RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

La division du travail spécialise les tâches et les répartit entre les sexes. Les hommes sortent pour travailler et les femmes se consacrent au foyer.



L'HOMME PUBLIC, LA FEMME À LA MAISON

L'homme investit une fonction officielle dans l'espace public ; il joue un rôle important et considéré. Ils descendent en ville et vont au café pendant que les femmes restent au mieux sur le balcon. La femme publique, vue comme « créature », appartient à tous. Dehors elle constitue la honte, la part cachée, dissimulée et nocturne. Elles inquiètent les organisateurs de la cité, qui voient dans la foule où elles sont présentes le suprême danger. Les psychologues des foules au XIX leurs attribuent les excès de la révolution.



SÉGRÉGATION SEXUELLE DANS L'ESPACE PUBLIC

Les lieux politiques, militaires, judiciaires, intellectuels ou encore sportifs sont interdis aux femmes. Les lieux de sociabilité pour les femmes d'un certain rang dans la ville sont les grands magasins, les salons de thé et les églises. Les femmes des classes populaires circulent plus librement, se retrouvent dans la rue, au marché et au lavoir.



1881, DÉBUT DE L'ÉCOLE, LES FEMMES EXERCENT DANS LE PUBLIC LEURS « QUALITÉS MATERNELLES »

L'instruction ouvre aux femmes les portes de nombreuses professions. Elles se hissèrent au rang d'intellectuelles, qualité rarement reconnue aux femmes.



1990, LA PARITÉ S'INSTALLE

Renouveau de la pensée des sexes. Dans la foulée de Simone de Beauvoir, on a déconstruit leurs définitions et leurs assignations. Le genre et la parité deviennent des revendications essentielles. La frontière publique / privée demande à être revisitée.



PREMIÈRE GUERRE MONDIALE : L'ACCÈS DES FEMMES AU DOMAINE PUBLIC SE RENFORCE

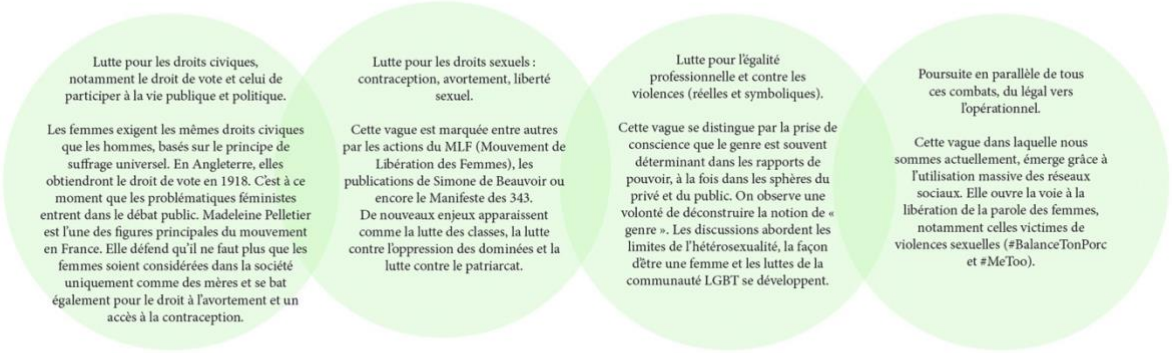
Les hommes sont au front, les femmes accomplissent des tâches masculines et envahissent des espaces qu'elles n'occupaient pas avant. Le machinisme fait appel au salariat féminin, clés d'une individualisation économique qu'on leur refusait.



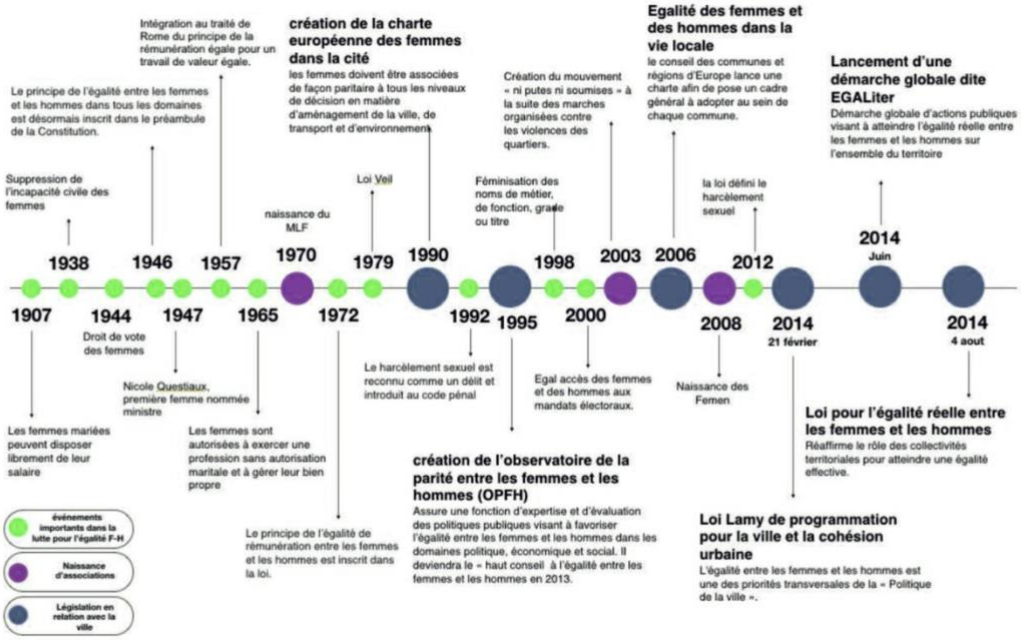
LE POUVOIR DE LA PAROLE

Cantonnées à l'espace du privé, au mieux à celui des salons mondains, les femmes demeurent longtemps exclues de la parole publique. L'opinion se révèle de plus en plus décisive dans la construction et le fonctionnement de la démocratie. Les femmes gagnent de l'influence grâce à la littérature et la presse. En France, il a fallu une loi pour autoriser les femmes à plaider : Jeanne Chauvin fut la première avocate à être admise au barreau de Paris en 1900. Plus encore que l'espace matériel, c'est la parole et sa circulation qui modèlent la sphère publique.

COURANTS FÉMINISTES



FRISE CHRONOLOGIQUE



DATES CLÉS LÉGISLATION

- 2006 / CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE

Cette charte invite les collectivités territoriales à utiliser leur pouvoir et leur partenariat en faveur d'une plus grande égalité pour tous et pour toutes. Les autorités locales et régionales, qui sont les sphères de gouvernance les plus proches de la population, représentent les niveaux d'interventions les mieux placés pour combattre la persistance et la reproduction des inégalités et pour promouvoir une société véritablement égalitaire. Aujourd'hui, elle est signée par plus de 170 collectivités en France. Elle mentionne plusieurs points clefs concernant les inégalités de genre dans l'espace public (aménagements urbains, mobilité, équipements de loisirs, sentiment de sécurité…).

- 21 FÉVRIER 2014 / LOI LAMY DE PROGRAMMATION POUR LA VILLE ET LA COHÉSION URBAINE

Cette loi introduit l'égalité entre les femmes et les hommes comme objectif de la politique de la ville. Elle prévoit que les contrats des villes comportent obligatoirement des actions stratégiques dans le domaine de l'égalité entre femmes et hommes. Elle institue, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, des conseils citoyens dont la composante d'habitantes et habitants tirés au sort est paritaire.

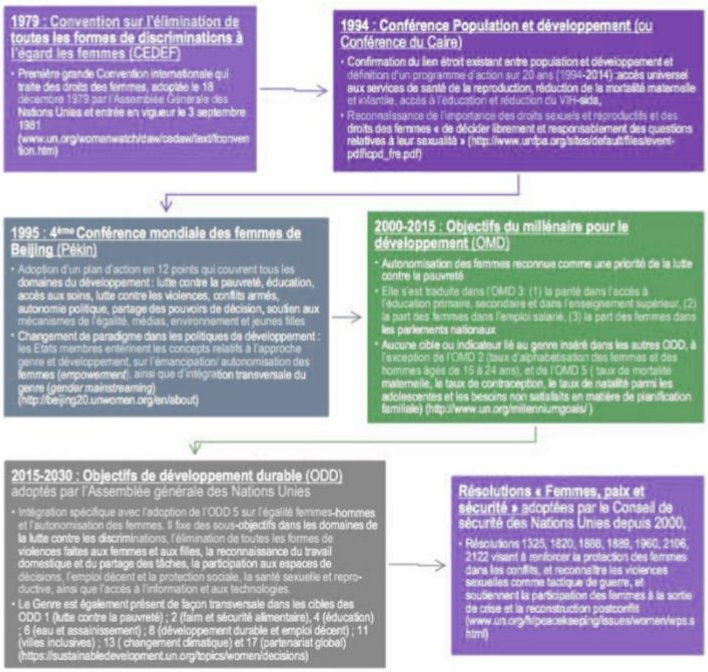
- JUIN 2014 / RAPPORT « EGALiTER » du HCE

Penser l'urbanisme et l'aménagement du territoire au filtre de l'égalité femmes-hommes, soutenir et développer les pratiques socialement innovantes.

3 priorités :
– *Axe emploi :* combattre le sous-emploi des femmes pour rompre le cercle de la pauvreté et assurer le développement des territoires fragilisés
– *Axe espace public :* citoyenneté, violence de genre : faire reculer la répartition traditionnelle des rôles sociaux entre les sexes dans l'espace public et privé pour mobiliser toutes les énergies et expertises des femmes
– *Axe accès aux droits et services des femmes et des filles :* garantir au quotidien l'égalité républicaine.

- 4 AOÛT 2014 / LOI POUR L'ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ARTICLE 6

Cette loi prévoit en son article premier que « l'État et les collectivités, ainsi que leurs établissements publics, mettent en œuvre une politique pour l'égalité entre les femmes et les hommes selon une approche intégrée ». Les dispositions spécifiques à l'enjeu du genre dans l'espace public sont néanmoins peu nombreuses, le plus souvent limitées à des territoires spécifiques (quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et à certains aspects : égal accès aux activités sportives, outrage sexiste. La mise en œuvre de la politique d'égalité sensible au genre est définie dans le décret du 24 juin 2015 en référence à l'article 61 de la loi du 4 août 2014.
En France, les communes et EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants sont tenus à l'élaboration d'un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les collectivités territoriales, préalablement à la préparation de leur budget. Volets d'actions : inventaire des données sexuées, définition des orientations en matière d'égalité et budget sensible au genre.



La création du Haut Conseil à l'Égalité des femmes et des hommes (HCEfh) en 2013 a instauré un mécanisme essentiel pour la redevabilité des instances publiques face aux engagements sur l'égalité.
Puis, la loi «cadre pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes» votée le 23 juillet 2014 a concrétisé un autre jalon décisif de cette institutionnalisation.
S'agissant de la politique de la ville, la Charte Européenne pour l'égalité des femmes et des hommes a permis d'initier depuis 2006 et dans plusieurs municipalités, des actions transversales et spécifiques pour l'égalité.
Plus récemment, le rapport « Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés » remis en juin 2014 par le HCE au gouvernement, a lancé une démarche globale dite EGALiTER (égalité femmes-hommes et égalité territoriale) composée de 6 piliers méthodologiques : portage politique, formation, ciblage des crédits, coordination et

animation, innovation sociale, évaluation.
La note de cadrage de septembre 2014 et l'instruction interministérielle du 15 mai 2015 sont venues compléter le cadre référentiel.

Pourquoi ces discriminations en ville touchent-elles particulièrement les femmes ?

L'héritage de la ville industrielle : une ville faite par et pour les hommes

La planification urbaine, qui a pour but de développer des espaces en ville, n'est pas seulement l'aboutissement légitime de processus démocratiques, elle reflète aussi des idéologies de genre. L'espace public constitue la prolongation des inégalités homme-femme, reflétant l'organisation de l'espace privé ainsi que les différentes normes sociales accordées aux sexes.
Les mouvements modernistes des années 1930 ont laissé des vestiges dans la logique et l'aménagement des villes d'aujourd'hui. La ville moderne aspire à une architecture décrite comme une « machine à vivre », on prône un espace à grande échelle, un territoire à fonctionnalité unique, un design mécanique. Dans cette logique programmatique, l'ordre réglementaire de la ville moderne prend son sens dans le cadre d'une organisation spatiale où la distinction entre espaces publics et espaces privés souligne la dynamique urbaine. Chaque activité humaine réclame un espace propre. Ce qui revient à isoler les fonctions : habiter, travailler, cultiver, circuler. Et à supprimer la mixité des secteurs d'activités dans les quartiers. Les ouvriers se retrouvent en banlieue où ils sont privés de l'effervescence de la ville. Ces habitations familiales favorisent l'individualisme des chefs de famille, augmentent la concurrence inter-pavillon et assignent la propreté et l'entretien du foyer aux femmes. Loin de l'activité centrale des villes et clouées dans les zones pavillonnaires, les femmes se sont vues privées d'exercer leur « citoyenneté » au sein des villes. Ces mobilités, pensées à l'époque autour des migrations pendulaires domicile-travail, ont des répercussions aujourd'hui sur les déplacements des femmes.
Si la ville a été pensée ces dernières années au prisme d'une organisation spatiale soumise aux valeurs d'une ville industrielle et patriarcale, ces aménagements sont aussi le fruit de réflexions et de choix portés souvent par des hommes. (Yves Raibaud, La ville faite par et pour les hommes, 2015). Découle de ce fait, des politiques pouvant mal prendre en compte certains besoins plus spécifiques aux femmes.

Conséquences et constats spatiaux : hommes et femmes se croisent mais ne partagent pas la même liberté de mouvement et d'appropriation. Comment l'espace public reflète-t-il les inégalités de genre ?

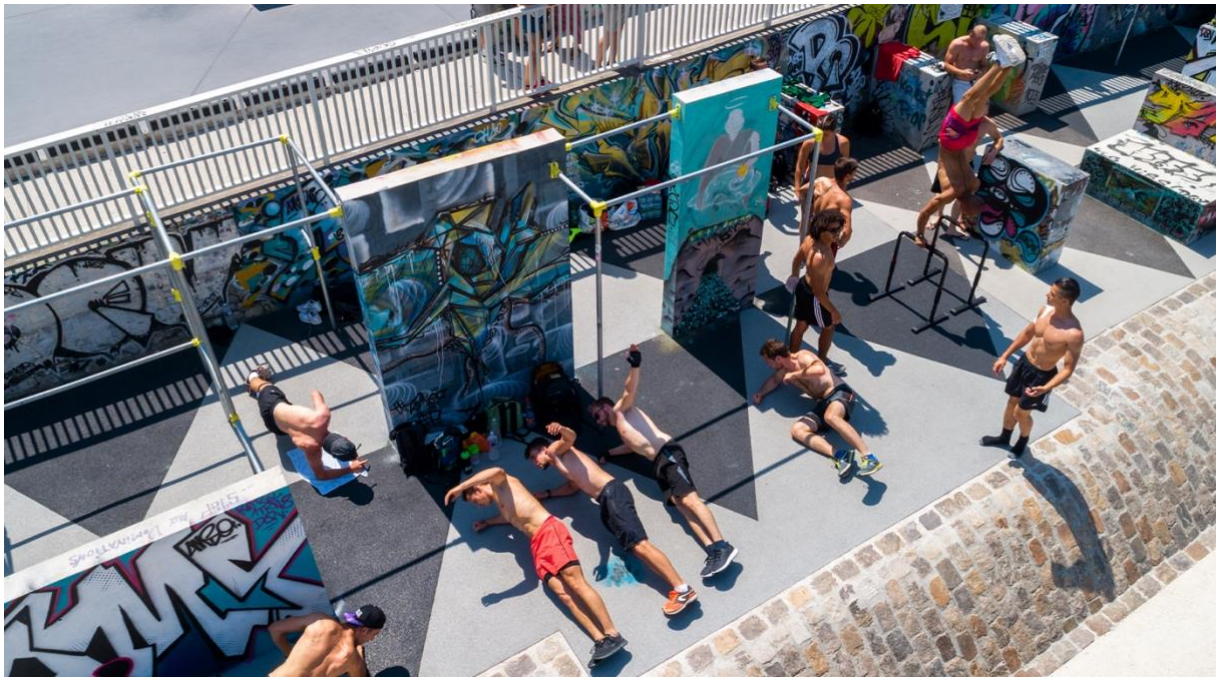
Héritière d'un système rigide, pensée tout d'abord selon la répartition des fonctions bien distinctes entre les sexes puis encore aujourd'hui par une majorité d'hommes, la ville se heurte à un système qui n'est pas conforme aux attentes d'aujourd'hui en matière d'égalité de genre. Symboliquement, physiquement, mais aussi en termes de déplacement et de sécurité.

Investissement et légitimation dans l'espace public

Les temporalités et les usages de la ville sont variables et répondent à la traditionnelle répartition des tâches, « aux hommes l'espace public et aux femmes la sphère privée » (Geneviève Fraisse, philosophe, François de Singly, sociologue, Michèle Perrot, Historienne). Si les hommes sont plus propices à occuper l'espace, les femmes y passent pour se rendre d'un point A à un point B. En effet, des observations et comptages menés dans plusieurs agglomérations, révèlent une fréquentation majoritairement masculine, voire exclusive en soirée et en nuit. Les hommes prennent davantage possession des lieux de manière stationnaire ou à des fins de loisirs que les femmes.

Comme le précise la fondatrice de « genre et ville » Chris Blache, la ville est récréative. De nombreux équipements sportifs et de loisirs ont par conséquent été imaginés. Seulement, ces équipements rappellent aux garçons qu'ils sont les usagers majoritaires de la ville. En étudiant les bénéficiaires de ces infrastructures, on peut s'apercevoir qu'elles sont davantage appropriées culturellement et symboliquement par des garçons que par des filles, ce qui accentue les pensées sur la place du corps féminin en ville. Les principaux aménagements sont des skate-parks ou des city stades, des lieux où les activités sont majoritairement masculines. À l'inverse, les espaces sportifs de pratique majoritairement féminine, comme les centres d'équitation, sont rarement financés par la puissance publique. Selon une étude menée en 2011 dans l'agglomération bordelaise par Edith Maruéjouls, géographe du genre à l'université Bordeaux-Montaigne, les équipements sportifs libres d'accès sont utilisés à presque 100 % par des garçons. Ce constat est partagé dans de nombreuses villes en France et à l'international. Les études réalisées sur une dizaine de villes, montrent qu'entre 70 et 80 % des investissements publics dépensés pour les loisirs des jeunes bénéficient aux garçons. Dans cette direction et dès l'adolescence, les jeunes femmes

ne sont pas encouragées à s'approprier l'espace public. Pour Gérard Baslé, consultant en urbanisme sportif « il faut imaginer des espaces qui ne soient pas totalement calés sur des sports à domination masculine ». Pour lui, « il est question d'espace plus neutre, avec une appropriation plus douce, plus spontanée, comme des murs à rebonds, des amphithéâtres ». Une réflexion sur la dimension de ces équipements pourrait aussi favoriser plus de mixité. Depuis 2017, « la budgétisation sensible au genre » implique d'examiner les dépenses publiques afin de déterminer s'ils sont susceptibles de réduire ou d'augmenter les inégalités entre les sexes. Cette initiative permet d'intégrer les problématiques du genre directement dans les programmes de développement, afin d'assurer qu'une initiative ne bénéficiera pas plus à un homme qu'une femme. La planification budgétaire genrée est un pas vers l'intégration du genre dans les politiques publiques.



Un espace majoritairement occupé par les hommes. Quais de l'île de Nantes. ©BASE

Déplacement et sécurité : se déplacer dans l'espace

Harcèlement de rue

25 % des femmes âgées entre 18 et 29 ans ont peur dans les rues (Insee, 2016). Dans les espaces publics, hommes et femmes sont loin d'être égaux face à la sécurité. Pour cause, les femmes sont les principales victimes du harcèlement de rue. Des chercheurs de la Cornell University se sont associés à l'Oréal Paris ainsi qu'à l'Ipsos en mars 2019 afin de mener un sondage international sur le harcèlement sexuel dans les lieux publics. 81 % des femmes en France ont déjà été victimes de harcèlement sexuel dans les lieux publics. 34 % se sont déjà fait suivre. 28% on subit des attouchements non désirés et 46% des commentaires ou des blagues à connotations sexuelles. 20% des femmes ont fait face à des injures, des menaces ou des insultes (Insee, 2019).

Stratégie d'évitement

De l'insécurité ressentie par les femmes en ville, en résulte une auto-restriction de leur droit à la ville. Le choix des trajets se voit affecté par le sentiment d'insécurité, dessinant une géographie de déplacements urbains propre aux femmes. Ce sentiment d'insécurité s'intègre à différents niveaux dans leurs déplacements : une femme peut renoncer totalement à un trajet, choisir d'exclure la marche seule, de se déplacer à la condition d'être accompagnée, de changer d'itinéraire pour éviter certaines zones ou encore de s'imposer des horaires pour circuler dans les rues. Cela se traduit aussi par des tenues vestimentaires « passe partout », et une attitude visant à faire « profil bas » en évitant certains regards. Ces contraintes intégrées par les femmes ne sont par ailleurs pas subies par les jeunes garçons, ni les hommes adultes qui, n'ont donc pas tendance à modifier leur allure, ni leurs comportements dans l'espace public. « Les femmes s'autocensurent, sont sous contrôle permanent, ont des stratégies vestimentaires, des stratégies pour leur déplacement, des stratégies dans leurs attitudes » (Chris Blanche).

Une auto-restriction à la ville

Les conséquences de ces violences sur les femmes impactent directement le rapport qu'elles entretiennent avec la ville. Il en résulte une auto-restriction des femmes à occuper l'espace et plus particulièrement la nuit. Le

sentiment d'insécurité des femmes s'accroît à chaque agression, et agit comme un rappel à l'ordre, rappel que la place des femmes est dans l'espace privé. Ce sentiment d'insécurité est paradoxal. Il est un phénomène social, il naît d'une idée de vulnérabilité que les femmes ont intériorisée et d'une vision de l'homme en tant qu'agresseur potentiel. Cette vulnérabilité n'est pas inhérente au sexe féminin. Elle provient d'un conditionnement social alimenté, entre autres, par l'éducation qui contribue à l'intégration des stéréotypes genrés et sexistes, par le harcèlement, la sur-représentation des hommes dans l'espace public ou encore les médias qui alimentent ce conditionnement. Le sociologue Ervin Goffman, parle « du contrat tacite », liant les hommes et les femmes sur les rôles qu'ils ont à jouer dans l'espace public, attribuant un rôle inférieur à la femme. C'est par ce contrat que le maintien de l'ordre social se réalise et que le dominant et la dominée, en jouant respectivement leur rôle, maintiennent l'ordre. Répondre de manière agressive à un harcèlement de rue, c'est rompre ce contrat tacite. L'homme et la femme sont assignés dans leur rôle et sortir d'une assignation n'est pas dans le schéma logique. Répondre (sortir du contrat), c'est donc faire réagir (situation non-habituelle et inattendue), ce qui peut renforcer les violences et expliquer la non-réaction des femmes lors d'une agression.

Mobilité verte controversée : l'exemple du vélo

Suite aux logiques spatiales établies selon la répartition traditionnelle des tâches et bien que les femmes soient aussi mobiles que les hommes, les femmes peuvent rencontrer plus de difficultés à déambuler dans l'espace. En effet, elles sont encore pour la plupart majoritairement en charge du « care ». De ce fait, les besoins de circulation et de déplacement dans la ville des femmes diffèrent de ceux des hommes. Leurs motifs de déplacement sont statistiquement plus diversifiés que ceux des hommes, du fait qu'elles sont majoritairement (75%) en charge de l'espace domestique, du soin, de l'accompagnement des enfants et des personnes âgées (étude du haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, 2014). Par conséquent, ces personnes en charge du « care » ont des chaînes de déplacements plus complexes que les autres. Dès lors, les motifs et les modalités de circulation dans l'espace public sont impactés. Les femmes s'avèrent être aussi plus chargées (poussettes, sacs de courses…) que les hommes, rendant leurs déplacements plus difficiles, ces derniers voyageant légers. Cela entraîne des difficultés supplémentaires si les trottoirs ne sont pas adaptés : pas assez larges, présence de poubelles, escaliers, hauts trottoirs à monter et à descendre… De nouvelles problématiques face aux récentes politiques d'aménagements, préconisant les modes doux (vélos, rollers, piétons et trottinettes) pour une ville durable, viennent accentuer ces inégalités. Ces politiques, n'ayant pas toujours été interrogées sous l'angle de leur impact sur les femmes, aux mobilités multimodales. En effet, les femmes seraient défavorisées par l'ensemble de ces nouvelles mobilités, en raison des spécificités de leurs trajets et leur sentiment de vulnérabilité dans l'espace public.

Dans quelle mesure le vélo participe-t-il à une socialisation sexuée de la mobilité ?
Les dispositifs sexués incorporés pendant l'enfance peuvent renforcer les traits des manières féminines et masculines de pratiquer et penser le vélo. À causes de pratiques éducatives d'évitement du risque propre aux jeunes filles, elles bénéficient d'un apprentissage moins fréquent, plus tardif et moins autonome que les garçons. Aujourd'hui, la sexuation de ces pratiques se retrouve dans l'usage du vélo dans la vie quotidienne. L'étude « analyse des bonnes pratiques de la ville durable sous l'angle des inégalités entre les femmes et les hommes » du géographe Yves Raibaud réalisée pour Bordeaux Métropole en 2017, montre que la pratique du vélo en ville reste plus faible chez les femmes.

Malgré une augmentation globale du trafic de 40% entre 2013 et 2018, les cyclistes restent à 38% des femmes. « Elles sont plus chargées (bagages, sacs de courses, vestes, parapluies) et mieux équipées pour le transport (porte-bagages enfant, sacoches, paniers, remorques, vélos cargos). Elles conduisent plus prudemment, moins sportivement et sans performance démonstrative. Les hommes favorisent le sac à dos. Ils sont deux fois plus nombreux à ne rien transporter et trois fois moins nombreux à avoir un porte- bébé ». Avec 75 % des budgets de loisirs qui profitent aux garçons (2014), pour les géographes Yves Raibaud et Edith Maruéjouls « dès le départ, il y a un différentiel, le vélo en pratique sportive c'est 85 % des hommes. Les filles, dès l'enfance, n'ont pas une pratique sportive de la ville. Donc les as du vélo, ce sont les garçons ».



Boulevard du Scorff à Lorient. ©BASE

Comment les villes réagissent face à ces constats ? Quelles sont les solutions face aux problèmes soulevés ?

Penser la ville par les usages

Terrain d'une insécurité et témoin d'un mal-être sociétal, la ville ne profite pas aux femmes de la même manière qu'aux hommes. Suite à ce constat et à la loi sur la prévention de la délinquance, la prise en compte de la sécurité dans les opérations d'urbanisme est aujourd'hui obligatoire et formalisée en 2007.

La limitation des situations d'isolement, la réorganisation des espaces ou encore un travail sur l'éclairage, permettent d'influencer le sentiment d'insécurité des femmes en ville. La mixité des secteurs d'activités permet d'augmenter la fréquentation des lieux et de renforcer le sentiment de sûreté, ce qui se traduit par le mélange sur une même zone de bureaux, de logements, de commerces et de services publics. Ces aménagements réduisent les chances pour une femme, de se retrouver dans des espaces « sans vie » à un temps donné. La réduction de certaines rues, coupe-gorge par exemple, peuvent faciliter les trajets, notamment le soir.
Des travaux sur l'éclairage ont été étudiés dans certaines agglomérations, afin de rendre les cheminements plus sûrs. La qualité de l'éclairage telle que sa hauteur ou sa couleur peut rendre les déplacements plus ou moins froids ou chaleureux, instaurant un climat d'angoisse ou plutôt de sûreté. Intégrer le critère du genre dans les « plans lumières » des villes, s'avère être aujourd'hui une composante essentielle dans l'aménagement de territoires sûrs.



L'éclairage public joue un rôle important pour la sécurité.

Des dispositifs d'urgences, comme les systèmes d'alertes pour prévenir des agressions de rues existent aussi, afin d'intervenir directement sur les lieux. Quant aux transports en communs, certaines agglomérations tentent la mise en place d'arrêt à la demande, comme à Nantes par exemple, afin de réduire les longs trajets à pied la nuit.

Ces réponses, données face aux inégalités de la ville, peuvent aller dans certains pays, jusqu'à interdire la non-mixité dans des espaces donnés. Dans certains cas, cette non-mixité peut prendre la forme d'expériences temporaires comme à Malmö en Suède où le skate-park de la ville est réservé aux filles tous les lundis. Ces expériences temporaires sont vues par les aménageurs comme des moyens pour les femmes de se réapproprier l'espace. La non-mixité pourrait « être le point de départ d'une prise de confiance et d'une sensibilisation quant à la pratique sportive des femmes dans l'espace public. » Elle ne serait en aucun cas une finalité mais plus « un moyen par lequel les femmes peuvent retrouver une place et recréer davantage de partage et de mixité en ville. »
Dans d'autres cas, cette non-mixité peut aller jusqu'à prendre une forme permanente. C'est le cas à New-Dehli en Inde, avec l'installation de wagons exclusivement réservés aux femmes afin de garantir leur sécurité. Pour Marion Tillous, enseignante-chercheuse en Géographie et Etudes de genre « c'est excluant mais parfois le seul moyen de se déplacer pour certaines femmes ». Entre domination patriarcale et choix assumé, une dichotomie s'observe.



Un système d'arrêt à la demande a été mis en place à Nantes.

Reconquérir la rue

La conception des villes est une démarche anthropologique, sociologique, mais aussi citoyenne et démocratique. Pour le géographe Yves Raibaud, l'urbanisme est une discipline traditionnellement masculine qui a pour habitude de planifier « d'en haut ». C'est-à-dire en suivant une logique de planification sous un prisme technique, celui des infrastructures, au lieu de partir des usages. Cette façon de faire avec l'espace neutralise les personnes, nommées « les habitants », « les résidents », « les voyageurs » sans prendre en compte les spécificités liées au sexe, à l'âge, au handicap, etc. En suivant ce raisonnement, il faudrait à l'inverse renseigner la ville par les usages en interrogeant directement les habitants. Il est question de s'intéresser par exemple aux obstacles que rencontrent les femmes. Ce sont elles qui accompagnent le plus les enfants et les personnes âgées ou en situation de handicap. Ce sont elles aussi qui effectuent encore aujourd'hui la plus grande partie de l'approvisionnement des ménages. Cela comprend aussi les risques rencontrés face aux potentiels agresseurs. Les marches exploratoires et sensibles réalisées par les habitants rentrent dans cette dynamique. Il s'agit d'explorer la ville à pied et en groupe afin d'identifier les obstacles et les contraintes auxquelles peuvent être confrontées les femmes dans l'espace. Les « marcheuses » identifient les facteurs humains (fréquentation, pratiques sociales, occupation de l'espace) et les éléments d'aménagement du territoire à l'origine de pratiques de contournements ou de sentiment d'insécurité. Ensuite, elles formulent ensemble et de manière croisée, des propositions concrètes d'amélioration de l'espace. Les résultats de ce diagnostic sont destinés à éclairer les décisions en matière de planification urbaine. L'association genre et ville organise depuis 2015 des marches ayant pour but de co-imaginer et co-créer avec les habitants des modes d'actions sur un territoire. Ces marches permettent aux femmes d'échanger entre elles et de comprendre comment elles ressentent la ville collectivement. Cela a été le cas, par exemple, à Bordeaux métropole (28 communes, 761 000 hab.) qui, à l'occasion de la semaine de la mobilité (du 17 au 24 septembre 2017), a fait appel à l'université Bordeaux-Montaigne pour réaliser une étude sur les habitudes de déplacements de ses habitants. L'étude visait à identifier les empêchements spécifiques à la pratique du vélo, de la marche et du covoiturage des femmes.

Faire évoluer les mentalités

On peut reprocher à l'ensemble de ces méthodes de postuler sur l'existence d'un lien direct de causalité entre forme urbaine et insécurité, alors que cette dernière relève de problèmes sociaux beaucoup plus globaux (injustices économiques, inégalités socio-culturelles, discriminations, exclusions scolaires, etc.). Au-delà des aménagements urbains, le contexte social a bien évidemment sa part de responsabilité que l'urbanisme ne pourra jamais résoudre entièrement. La question n'est pas seulement l'aspect du contrôle que l'on retrouve dans la prévention situationnelle mais plutôt le changement des mentalités, qui permettra aux femmes de se sentir plus légitimes dans l'espace public. En effet, dans de nombreux cas, ce sentiment d'insécurité est accentué par la pression sociale extérieure puisque en réalité, les hommes sont davantage victimes de violences sur la voie publique que les femmes. La peur de la rue et de la nuit est ancrée dans la conscience des femmes dès leur plus jeune âge par un discours culpabilisant et défaitiste qui exige d'elles qu'elles « soient prudentes » et ne « rentrent pas seules ». Ce qui les encourage à modifier leurs comportements et à prendre des cours d'autodéfense comme s'il était de leur responsabilité d'apprendre à se défendre et non pas aux hommes d'apprendre à ne pas agresser. Ces exhortations favorisent l'émergence d'une double peine pour les femmes. Si elles sortent et sont agressées, elles ne sont pas seulement agressées, elles en portent aussi la culpabilité puisqu'elles n'ont pas « fait le nécessaire » pour éviter cette situation, n'ont pas été « prudentes ». L'illégitimité des femmes sur la voie publique est ainsi doublement renforcée et ces dernières préfèrent user de stratégies d'évitement plutôt que de s'exposer aux dangers et jugements qui viennent avec l'usage de leur liberté.

Une présence symbolique féminine

Pour Chris Blanche, « Il faut reprendre la rue de façon symbolique ». Aujourd'hui, 12 % des noms de rues parisiennes portent le nom d'une femme. La présence symbolique de femmes par des noms donnés à des rues, des squares, des écoles, des stations de métro permettrait d'accroître la présence féminine et rendre indirectement les femmes plus légitimes d'occuper la ville. Cette représentation symbolique passe aussi par la signalétique. Le symbole du piéton, faisant généralement plus référence à un homme qu'à une femme. Des villes comme Genève, Vienne ou encore Berlin ont repensé leurs pictogrammes en féminisant certains d'entre eux. À Genève par exemple, vous pourrez croiser six versions de pictogrammes où l'on voit alternativement une femme enceinte, une femme âgée, une femme ronde, une femme arborant une coiffure afro ou encore deux femmes se tenant par la main.

Dans le paysage londonien, vous pourrez tomber sur des feux piétons incluant deux femmes ou deux hommes, une signalétique temporaire, installée à l'occasion de la London Pride, qui a été finalement prolongée.



Pictogramme mis en place par la ville de Genève

Conclusion

L'ambition d'une ville égalitaire, équitable et démocratique suppose de ne pas se limiter à une approche liée aux enjeux de sécurité et de spatialité mais de prendre en compte le bien-être et le « bien- vivre » du territoire. Elle est indissociable de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. De plus, la mise en place d'actions discriminant positivement les sexes féminins ne promet pas de régler les problèmes relatifs à la question du « virilisme urbain » qui ne touche pas que les femmes. Défaire « l'ordonnance cartésienne » des villes, c'est promouvoir l'inattendu, la dérive, les rencontres, les expériences. C'est construire une ville transgenre dépassant la vision d'une séparation homme-femme pour une ville inclusive, une ville pour tous. C'est laisser place à de nouvelles formes de natures où la réintégration promeut un plus grand confort. Une ville où la nature reprend ses droits. Au même titre qu'un système économique et politique qui sort les femmes du monde du travail, le capitalisme a consacré la destruction généralisée de la nature. Dans l'association de ces deux combats, portés par un courant écoféministe, les violences faites aux femmes font écho aux agressions contre la planète. Cette comparaison nous pousse à une profonde remise en question de notre modèle de développement.

On peut retrouver en effet les mêmes logiques à la source de la domination exercée sur la nature et sur les femmes : une logique prédatrice et mercantile où règne la compétition, la vitesse, la performance, la loi du plus fort. On prône la construction d'une ville inclusive, mixte où règne biodiversité et où les aménagements sont dans des logiques moins performatives mais plus douces, permettant de reprendre possession des corps. La place donnée à la nature dans les projets d'aménagements va de pair avec le vivre- ensemble, la qualité des espaces publics et donc avec l'appropriation, le bien-être et la sécurité pour tous dans la ville.

Outils d'étude

OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS

- Organisme privé indépendant qui a pour mission de dresser un état des lieux sur l'ensemble des inégalités, en France, en Europe et dans le monde
- Détient une branche « femmes et hommes »
- Réalisation d'études et d'articles à plusieurs niveaux

WOMEN FRIENDLY CITIES CHALLENGE

- Plateforme internationale de développement et de partage

- Ce site web est une bibliothèque vivante de « bonnes pratiques » du monde entier qui contribue à rendre les villes plus accueillantes pour les femmes. L'idée est née lors de la conférence Habitat III des Nations unies en octobre 2016, et a été lancée lors du Forum urbain mondial en février 2018



OBSERV'ACTION

- Centre de documentation numérique spécialisé en genre et développement dans le monde francophone
- Recense, centralise et diffuse chaque mois des ressources documentaires sur de nombreuses thématiques concernant l'égalité des femmes et des hommes dans le monde francophone

SEXISME PAS NOTRE GENRE

- Plan d'action et de mobilisation contre le sexisme créé par le ministère en 2017
- Possibilité d'inscrire et de labelliser son initiative puis de partager son expérience et ses témoignages
- Carte interactive regroupant l'ensemble des initiatives labellisées

Outils de diagnostic

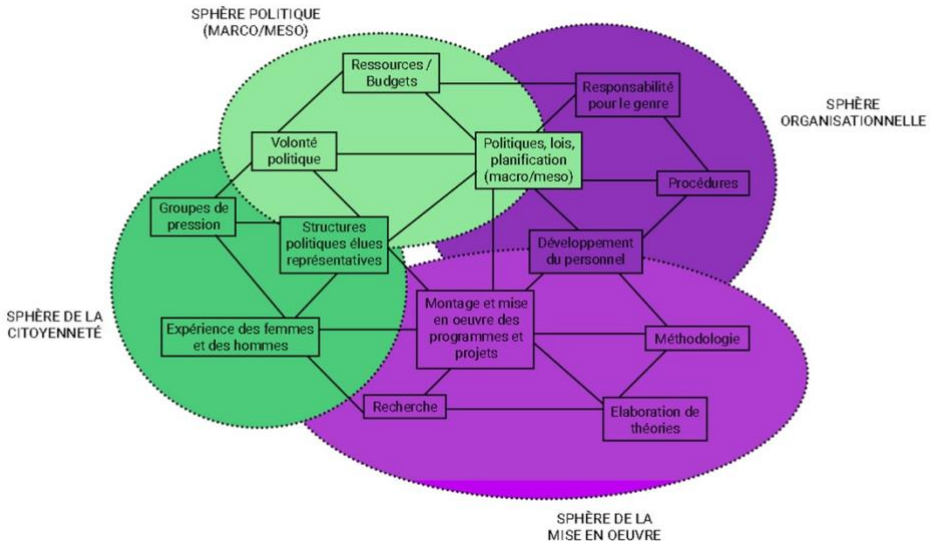
TRANSVERSALITÉ DE L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS LES CONTRATS DE VILLE

Les outils de l'analyse de genre permettent de dresser un état des lieux des enjeux de l'égalité (contraintes et opportunités) dans les territoires de la politique de la ville.

Ils doivent permettre d'interroger :

- les besoins des populations
- le cadrage des politiques
- les pratiques institutionnelles
- les pratiques opérationnelles des politiques et acteurs de la ville sur l'égalité femmes-hommes

Cet outil permet l'analyse systémique, multi-niveaux et multi-acteurs d'un contexte, d'une action (politique, programme) et/ou d'une organisation dans le but de diagnostiquer le degré d'intégration transversale du genre.



SPHÈRE DE LA CITOYENNETÉ

Dans cette sphère, l'analyse porte sur la perception des femmes et des hommes, de leurs conditions de vie dans la ville, le quartier. Elle doit aider à clarifier la division sexuelle du travail au sein des ménages et de la communauté, l'accès aux ressources, aux emplois, aux transports, loisirs, santé, formation, vie et espace publics etc. – et les besoins pratiques et/ou stratégiques. L'analyse peut faire ressortir des données statistiques « classiques » sur la composition des ménages, la démographie et le profil sociologique.
Mais elle doit aussi apporter des éléments sur les besoins différenciés des femmes et des hommes et sur les problématiques spécifiques vécues par les femmes et/ou les hommes (jeunes filles/garçons), y compris celles liées aux rapports de pouvoir entre les sexes. L'analyse doit inclure les facteurs qui influencent (positifs ou négatifs) les rapports femmes-hommes, le respect des droits des femmes et l'égalité dans la ville. Elle intègre aussi une analyse des dynamiques associatives et des actions menées par/pour les populations locales, en interrogeant la place de l'égalité femmes-hommes dans les démarches et contenus de ces actions.

SPHÈRE ORGANISATIONNELLE

L'analyse de la sphère organisationnelle porte sur les structures (associatives, étatiques de recherche) impliquées et/ou mandatées pour la mise en œuvre des politiques, programmes et projets. Elles emploient des professionnels. L'analyse localise les responsabilités pour l'égalité dans ces différentes structures et les articulations entre elles, le niveau des connaissances et compétences, et les procédures en place (en interne des structures, et/ou dans la gestion des partenariats entre les structures). En lien avec la sphère politique, l'analyse cherche à établir les stratégies (transversales ou spécifiques de l'égalité) mises en place par ces structures.

SPHÈRE POLITIQUE

Ici, l'analyse porte sur les cadres législatifs et les politiques publiques et sur la manière dont ils posent la thématique de l'égalité femmes-hommes, mais aussi sur les politiques de l'égalité et la place qu'elles donnent aux questions urbaines. Le niveau macro (politique nationale) mais aussi territorial seront étudiés. L'engagement politique pour l'égalité sera analysé au niveau du discours mais surtout de la traduction de ce discours dans la planification et de la budgétisation.

SPHÈRE DE LA MISE EN ŒUVRE

Cette sphère concerne l'analyse des programmes et des projets mis en œuvre dans les politiques de la ville et leur traitement de l'égalité femmes-hommes. D'une part, il s'agira d'analyser les théories (implicites ou explicites) sur l'égalité qui orientent les actions, et les canaux de partage et d'accès à l'information sur l'égalité.

Les méthodologies de projets sont aussi étudiées pour voir dans quelle mesure les approches et outils permettent, la prise en compte de l'égalité, et des besoins différenciés des femmes et des hommes. La recherche sur les habitant-e-s (recherche-action notamment) et sur l'impact durable différencié femmes-hommes des programmes et projets (évaluation) est incluse dans l'analyse.

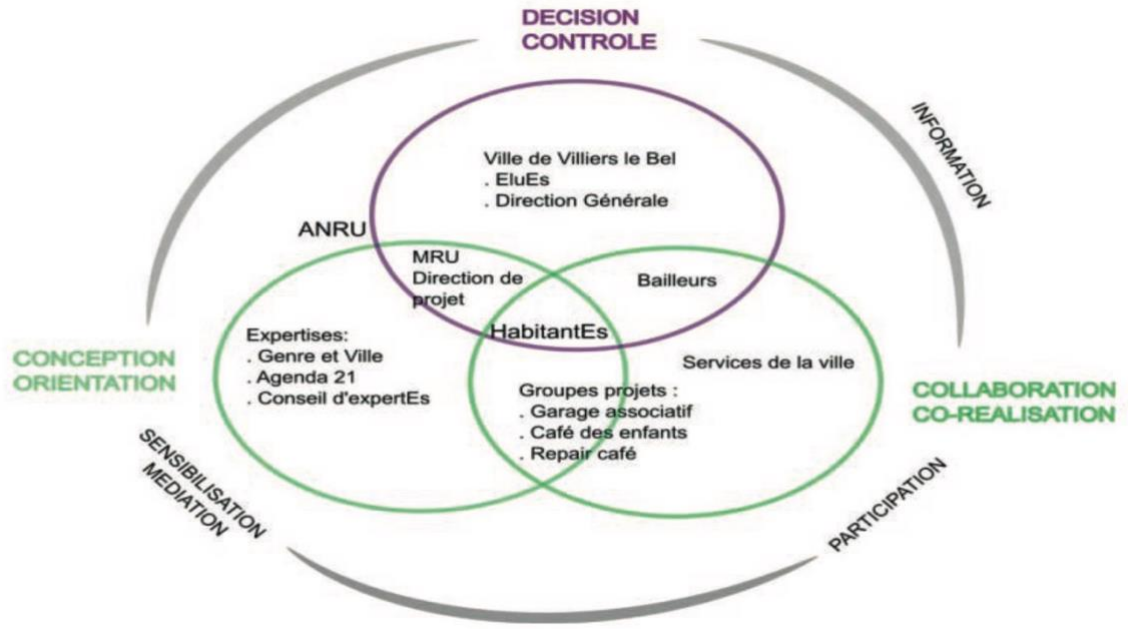
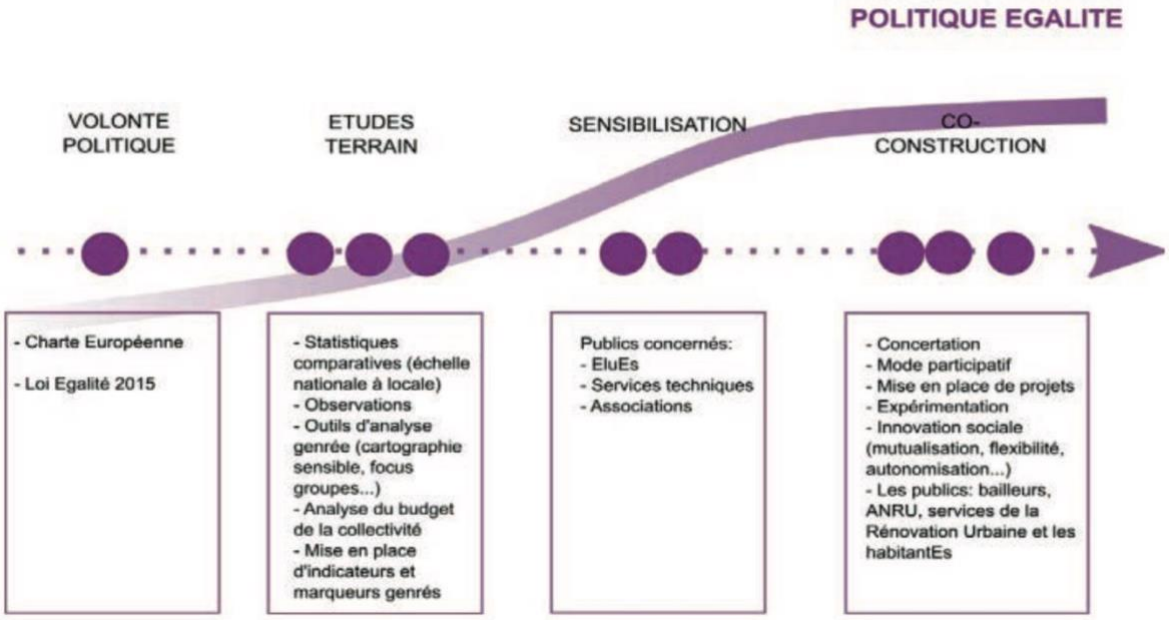
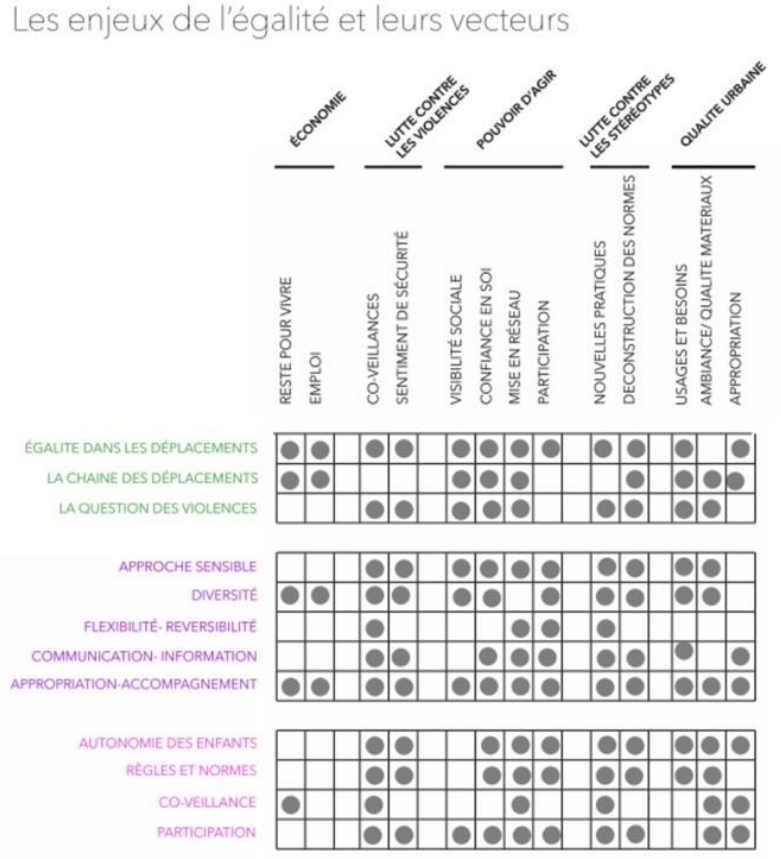


Schéma de gouvernance partagée pour produire de l'égalité sur le territoire QPV de Villiers le Bel





ACTEURS

Le genre et la ville

WOMENABILITY

- ONG composée d'une équipe pluridisciplinaire (urbanisme, politiques publiques, ingénierie de projet, communication) visant à sensibiliser la population et les institutions pour rendre la ville plus inclusive
- État des lieux dans le monde des inégalités femmes-hommes dans l'espace urbain
- Réalisation d'actions-recherches dans 17 pays, 25 villes et 6 continents durant 6 mois afin de récolter des données sur le terrain
- Collecte de données, production d'outils de sensibilisation et recommandations

VILLE AU CARRÉ

- Centre de ressources des régions Centre et Poitou Charentes des acteurs de la politique de la ville et du développement territorial
- Soutenu par l'Europe et la Région Centre, s'est engagé dans un projet régional de 18 mois (de juillet 2012 à décembre 2013) pour diffuser la culture de l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale en région Centre. « Quels enjeux pour une collectivité à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes ? »
- Publications et études : "L'égalité femmes/hommes, comment la favoriser dans les quartiers prioritaires" / « Égalité hommes-femmes dans les quartiers populaires au temps du Covid, regards croisés » / « Vers l'égalité réelle avec des budgets intégrant l'égalité femmes-hommes » / « Le défi de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les quartiers
- Réalisation de « fiches outils » sur différentes thématiques liées au genre en ville

GENRE EN VILLE

- Think Tank et Do Tank, plateforme de recherche et d'action, Genre et Ville est composée d'urbanistes, de sociologues, d'architectes, d'artistes, dont l'objet est de rendre les territoires égalitaires et inclusifs (création en 2012)
- Organise des marches sensibles / des formations / des études dans de nombreuses villes / des travaux de recherches sur différentes thématiques liées au genre
- Organisme de référence aujourd'hui concernant le genre en ville en France. Chris Blanche en est la présidente

L'AROBE

- Bureau d'études spécialisé dans l'aménagement égalitaire des espaces et la lutte contre les stéréotypes de genre. Fondé par Edith Maruéjouls, géographe du genre
- Accompagnement des collectivités et mise en œuvre de l'égalité intégrée / aménagement égalitaire des établissements scolaires et des espaces publics / formations et conférences
- Programme d'accompagnement à la mise en place d'une politique de mixité et d'égalité de la conception à la commercialisation des jouets

FÉMINICITÉ

Association fondée en 2015 pour lutter contre la construction et le fonctionnement genré et hétéronormé des espaces urbains et pour engager une réflexion sur la dimension construite des catégories mentales utilisées afin de les remettre en cause.

Actions :

- Évènements publics : réunions publiques, débats, performances artistiques, marches exploratoires, ateliers participatifs, conférences « genre et urbanisme »
- Formations
- Recherches : ex : recherche-action sur le harcèlement des personnes transgenres dans les transports en communs « Trans et transports »
- Lobbying : FéminiCités cherche à impulser des changements dans l'action publique pour aller vers une ville plus inclusive et accueillante pour tous. Dans ce but, l'association propose de travailler avec les différents acteurs de la construction et du fonctionnement de la ville : citoyens, acteurs institutionnels publics comme privés (collectivités territoriales, État mais aussi entreprises de transport par exemple), acteurs politiques et syndicaux, réseaux associatifs, etc

Le genre et la ville : action

LA COMPAGNIE KIALUCERA

- Compagnie de théâtre populaire située à Aubervilliers et créée en 1999
- Depuis janvier 2018, l'association a engagé un travail avec environ 200 personnes (enfants, jeunes, seniors, habitants des quartiers) sur la question de l'égalité femmes/hommes qui s'est finalisé par la réalisation d'un film documentaire («la place de la femme au cœur de la cité»). Ce travail a permis de créer des espaces d'échanges entre différentes générations prenant compte des diversités culturelles, ethniques et sociales des quartiers
- Ce projet mené sur deux ans mêle dans un récit sensible des témoignages, des parcours de vie et des animations en stop motion

PUBLIC-QUES

- Marches exploratoires scénarisées qui invitent à une balade chorégraphiée à la fois collective et introspective pour interroger la place des femmes dans l'espace public. Équipés de casques audio, quatre-vingt spectateurs et vingt complices sont emmenés par deux danseuses et un musicien dans une écriture chorégraphique et sonore, qui se réinvente selon les lieux traversés
- Ces marches se transforment le jour J en « spectacle » et demande un travail préalable des participants sur place environ une semaine avant
- Une création compagnie acte 2020 par Annick Charlot, chorégraphe en collaboration avec Marylène Lieber, sociologue
- 4 événements antérieurs (Puy de Dôme, Arras, Tours, Paris) et d'autres à venir (Genève, Voiron, diffusion à l'étranger)

LES MONUMENTALES

- Groupe de travail (collectif genre et ville) pour « Réinventons nos places », projet initié par la Mairie de Paris, vise à réaménager sept places emblématiques de la ville : Bastille, Fêtes, Gambetta, Italie, Madeleine, Nation et Panthéon afin de créer des lieux pour toutes et tous, conviviaux, apaisés et bienveillants
- Équipe de maitrise d'œuvre pluridisciplinaire, constituée par la mandataire Emma Blanc Paysagiste, Genre et Ville : bureau d'études spécialisé en égalité et genre, Albert et Co : acteur de l'insertion et Ligne BE : bureaux d'études en développement durable

LES URBAINES

- Association qui a pour objet de produire et promouvoir la recherche scientifique et citoyenne en études urbaines. Ses travaux font l'objet de restitutions et de médiatisations par le biais de créations culturelles (expositions, lectures publiques, créations théâtrales, sonores…) et scientifiques (colloques, publications d'ouvrages,…)
- Depuis novembre 2013, en regroupant des chercheuses et des chercheurs en géographie, architecture, urbanisme, sciences politiques, des artistes comédiens, écrivains, photographes, graphistes,… des habitantes et des habitants, les Urbain.e.s ont développé une recherche à Gennevilliers

Le genre

L'ÊTRE ÉGAL

Association créée en 2012 qui accompagne toute organisation soucieuse de mettre en œuvre des politiques, des programmes et des projets réduisant les inégalités de genre.

Actions :

- Budgétisation sensible au genre : formation des collectivités au budget intégrant l'égalité femmes-hommes dans les politiques de la ville
- Formation en ligne « genre et développement » : concept et théorie du genre, genre et éducation, budgétisation sensible au genre, genre et développement rural, genre et conflit, genre et pandémie
- Atelier de sensibilisation : intégration du genre dans les politiques de la ville : plaidoyer, développement d'outils et de stratégies
- Étude de faisabilité et évaluation : évaluation à mi-parcours du programme Moussawat d'appui à l'égalité femmes-hommes en Tunisie (EU, Tunisie, 2019) / étude de faisabilité pour l'Agence Universitaire de la Francophonie sur la mise en place d'observatoires du genre dans les universités francophones (avec le groupe Egaé et Genre en Action), 201
- Outillage : rédaction d'outils pour intégrer l'égalité femmes-hommes dans les politiques de la ville avec Villes au Carré / tenue d'une liste collaborative d'articles en lien avec le genre et le covid pendant la crise

LES URBAINES

- Association qui a pour objet de produire et promouvoir la recherche scientifique et citoyenne en études urbaines. Ses travaux font l'objet de restitutions et de médiatisations par le biais de créations culturelles (expositions, lectures publiques, créations théâtrales, sonores…) et scientifiques (colloques, publications d'ouvrages,…)
- Depuis novembre 2013, en regroupant des chercheuses et des chercheurs en géographie, architecture, urbanisme, sciences politiques, des artistes comédiens, écrivains, photographes, graphistes,… des habitantes et des habitants, les Urbain.e.s ont développé une recherche à Gennevilliers

NOISE LE BRUIT DE LA VILLE

- Communauté de citadines et citadins, qui depuis 2011 dans une démarche d'ouverture sociale et culturelle souhaitent désenclaver la ville et ses cultures par l'organisation d'événements et la tenue d'un magazine participatif, à l'échelle du Grand Paris

- Noise la Ville, c'est un festival annuel de trois jours, un magazine dans lequel tout le monde prend la parole et des apéros réguliers dans des endroits atypiques de la région parisienne, à la conquête de la ville, des habitants et de la culture. En fonction des lieux, concerts, débats et animations sont organisés permettant ainsi la rencontre et la réflexion autour des actualités urbaines
- Pas d'engagement exclusif lié directement au genre mais défendent des valeurs de réflexion, de convivialité, de participation et de diversité. Dans cette démarche, la ville est vue comme un levier dans la construction d'une société plus humaine

Le harcèlement de rue

STOP HARCÈLEMENT DE RUE

- Association créée en 2014 face à une réaction de colère dû à un phénomène ancien comme le patriarcat, mais qui jusqu'au tournant des années 2000 n'avait pas encore de nom et passait pour un phénomène mineur et quasiment normal dans l'opinion publique
- Dans la foulée des premières actions à Paris, des collectifs similaires se forment spontanément dans plusieurs villes comme Lyon, Lille, Rennes et La Rochelle
- Actions : festivals, interventions jeunesses, organisation d'événements dans la rue, publications, interventions entreprises, auto-défense

À NOUS LA NUIT

- Association créée en 2016, son objectif est de sensibiliser aux discriminations et préjugés liés aux genres et aux sexualités la nuit, dans l'espace public urbain
- Soirées de sensibilisation / apéro discussion / participation à certains événements
- Chaque année, *À nous la nuit* organise une soirée festive et sensibilisatrice. La soirée se décompose en trois étapes : la première est une marche collaborative qui permet d'observer les inégalités de genre liées à la pratique urbaine nocturne. La deuxième est la prise de parole de personnalités invitées afin d'expliciter le discours porté par la marche et de mettre en valeur des associations ou actions similaires. Le dernier temps est un concert festif et fédérateur où se produisent des artistes souvent discriminés pour leur genre ou orientation sexuelle

Le genre et le sport

LIBERTÉ AUX JOUEUSES

- Association fondée en 1997 dans le but de promouvoir un égal accès des filles et des garçons, des femmes et des hommes dans le champ du sport
- Mise en place d'actions d'éducation à l'égalité dans les écoles : apprendre à partager l'espace dans un esprit de coopération / verbaliser sur les représentations / débats / conférences
- C'est ainsi qu'est née l'action pilote « Passe la balle » qui, en 2013, a servi de base aux ministères des Droits des Femmes et de l'Éducation Nationale pour lancer les ABCD de l'égalité

Maitrise d'ouvrage

MEMO : Mouvement pour l'Equité dans la Maitrise d'Ouvrage

- But de promouvoir l'égalité femmes-hommes dans les métiers liés à la conception et à la maitrise d'œuvre des lieux et des territoires, d'observer la répartition hommes/femmes dans ces métiers, de repérer les inégalités et décrypter les mécanismes de formation
- Contribue aussi à organiser la mobilisation contre les discriminations observées, sensibiliser les professionnels et les étudiants de la maitrise d'œuvre, interpeller les maitres d'ouvrages privés et publics et lancer une dynamique positive sur les problématiques de l'équité hommes/femmes, ou encore de promouvoir les femmes conceptrices (architectes, urbanistes, paysagistes,…) en leur donnant une visibilité et en les encourageant dans leur ambition
- Elle a pour objectif également de promouvoir les bénéfices d'une conception de la ville, des lieux, des espaces et des territoires, par toutes et tous et de développer et animer un réseau d'échanges et de recherche sur les thématiques de l'équité hommes/femmes dans des métiers liés à la conception et à la maitrise d'œuvre des lieux et des territoires.

Pour aller plus loin :

Sources :

- Skate : avec Realaxe, les filles s'emparent du skate et cassent les codes – Clément Arbrun
- Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme – Lidewij Tummers
- Genre et ville, une réflexion à poursuivre – Marianne Blidon
- L'ecoféminisme : féminisme écologique ou écologie féministe – Catherine Larrère
- Enjeux de genre et politiques urbaines : les enseignements d'une étude à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) – Sophie Blanchard et Claire Hancock
- Des villes au féminin : projets d'ici et d'ailleurs – Denis Piché
- Ville : toujours un espace d'hommes ? – Florian Delorme – France Culture